

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 25 Mars 2009

Compte-rendu sommaire

La réunion s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur TIMMERMAN Philippe, Maire.

Absents excusés : MRS PIZZIGHELLA, DAUGER, GERMAIN, LIEGEY

Madame PARANT Odette a été nommée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

→ DONNE son accord de principe pour la réalisation des marchés de maîtrise d'œuvre, d'études et de travaux pour la mise aux normes de la station et des réseaux d'assainissement tels que prévus au programme du diagnostic

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui prévoit un échancier pour la réalisation des travaux de la future station d'épuration et des réseaux d'assainissement

→ SOLLICITE auprès de la Région au titre du FRAPP, une subvention de 194 630,96€ soit 30% du montant de la deuxième phase

SOLLICITE auprès du Conseil Général au titre du CDDL, une subvention de 185 328,75€ soit 20% du montant total des travaux

SOLLICITE auprès du CNDS une subvention de 120 000€

SOLLICITE auprès de la Fédération française au titre du FAFA 100 000€

→ DESIGNER comme délégués associés : Madame Colette SIMON, Madame Laure de NAZELLE et Monsieur Daniel GOMES à l'association Les Amis de l'Orgue de Guignicourt

→ BAPTISE la voirie de la ZAC du Pommerond tel qu'indiqué sur le plan annexé : la Rue du Champ d'argent

→ INSTAURE l'indemnité horaire pour travail du dimanche et jours fériés, pour les agents, qu'ils soient titulaires, contractuels ou stagiaires, dont les dimanche et jours fériés sont compris dans les 35h hebdomadaires, pour un travail effectif entre 6h et 21h, à hauteur de 0,74€ brut/heure de travail effectif

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la Commune de Sissonne pour l'accès à la piscine (2€ par entrée)

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer une promesse de vente avec la SCI des Filles dont le siège social est situé 19 Route Nationale à MUIZON (51140) pour les parcelles ZV 107, 111, 118, 131 et 138 pour une surface totale de 10 000m² à 10□HT/m²

→ VEND le C15 immatriculé 1841 TE 02 pour une valeur de 500□ à la Société GOREZ Frères.

→ DECLARE que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, est conforme

→ CONFIRME l'affectation des résultats au budget 2009 comme suit :

↳ Affectation en réserve d'investissement, compte 1068, « excédents de fonctionnement capitalisé » la somme de 355 072,26 □.

↳ Report en section de fonctionnement – article 002, la somme de 0,00 □.

→ DECLARE que le compte de gestion du pôle d'activités dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, est conforme

→ CONFIRME l'affectation des résultats au budget 2009 comme sui

↳ Affectation en réserve d'investissement, compte 1068, « excédents de fonctionnement capitalisé » la somme de **126 342,94 □**.

↳ Report en section de fonctionnement – article 002, la somme de **0,00 □**.

→ DECLARE que le compte de gestion du service assainissement dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, est conforme

→ CONFIRME l'affectation des résultats au budget 2009 comme suit :

↳ Report en section d'investissement – article 001, la somme de **591 305,18 □**.

↳ Report en section de fonctionnement – article 002, la somme de **79 445,08 □**,

→ FIXE le montant de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise communale pour l'année 2008 à 240□.

→ DECLARE que le compte de gestion du camping dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, est conforme

→ CONFIRME l'affectation des résultats au budget 2009 comme suit :

↳ Affectation en réserve d'investissement, compte 1068, « excédents de fonctionnement capitalisé » la somme de **6 892,69 €**

↳ Report en section de fonctionnement – article 002, la somme de **36 734,88 €**

→ **Dépenses investissement :**

Op229 – art 2151 Installation de voirie : - 200 000€
Op230 – art 2135 Installations générales + 10 000 €

Recettes investissement :

Art 024 – Produit des cessions : + 500€
Art 1641 – Emprunts : - 90 500□
Art 021 – Virement de la section fonctionnement : - 100 000□

Recettes fonctionnement :

Art 6132 – Locations immobilières : + 100 000□
Article 023 – Virement section investissement : - 100 000□

→ SOLLICITE auprès du Conseil Général, au titre du CDDL, une subvention d'un montant de 12 333, 50€ soit 50% du montant HT des travaux encore subventionables.

→ AUTORISE Monsieur le Maire à signer une promesse de vente avec la SARL Denis et Compagnie dont le siège social est situé 11 Rue de Mars à Reims(51100) pour les parcelles ZV 150, 152, 134 et 135 d'une superficie totale de 6335m² à 10€/HT/m²

Questions diverses :

→ Remerciements de Monsieur et Madame HUSSON-NEVEUX

→ Présentation du projet Rue des Fermes : Projet de création de 13 logements avec un passage piétons de la rue des fermes à la rue neuve

→ Il y a un risque de fermeture d'une classe à l'école maternelle Paul Fort. Le quota de l'Inspection de l'Education Nationale pour les écoles maternelles est de 30 enfants par classes. Pour maintenir la 5^{ème} classe de maternelle il faudrait 120 enfants inscrits pour la rentrée. Mais rien n'est définitif.

→ Champion : un nouveau bureau d'études travaille sur le projet

→ La Commune est désormais propriétaire de l'ensemble du terrain où est situé le bâtiment multi-accueil collectif jeunes enfants.

La séance est levée à 21H55

Guignicourt, le 25 mars 2009

Le Maire,

Philippe TIMMERMAN